

communauté urbaine

GRAND LYON

MAGAZINE

N°6 DÉCEMBRE 03.JANVIER 04

Meilleurs Vœux 2004

DOSSIER

DÉPLACEMENTS

ET SI L'ON CHANGEAIT D'ÈRE !

DÉVELOPPEMENT
C'EST QUOI UNE VILLE PROPRE ?

GRANDS PROJETS
GERLAND À LA CROISÉE DES CHEMINS

www.grandlyon.com

ÉVÉNEMENT

- C'EST QUOI UNE VILLE PROPRE ?

JE SALIS, JE PAYE ; TU SALIS, TU PAYES ; IL SALIT... TU PAYES ; IL SALIT...

Après les cabinets vétérinaires, les cabinets médicaux et les pharmacies, c'est dans la rue et dans la presse que s'affiche la nouvelle campagne du Grand Lyon sur la propreté urbaine. Où l'on révisé sa conjugaison tout en réfléchissant à la notion de civisme. Les messages sont limpides : « je salis, je paye ; tu salis, tu payes ; il salit, il paye... » ou encore « je jette, je ramasse ; tu jettes, tu ramasses ; il jette... ».

Le sous-titre de cette nouvelle campagne – « Propreté urbaine : la verbalisation est-elle la seule solution ? » - alerte sur la décision prise par la Ville de Lyon de verbaliser les propriétaires de chiens peu scrupuleux. Depuis novembre, en effet, les policiers municipaux peuvent infliger une amende à toute personne qui ne ramasserait pas les déjections de son chien sur la voie publique. La Ville de Lyon entend ainsi sensibiliser la population et faire émerger une réaction « citoyenne ».



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un seul geste suffit à annuler les efforts de tous. Les poubelles vertes accueillent exclusivement des déchets recyclables, c'est-à-dire journaux, magazines, boîtes en carton, bouteilles en plastique et autres canettes métalliques. Jetez de simples épluchures dans ces poubelles, le contenu repart alors dans le circuit classique des ordures ménagères. Plus de recyclage et un coût supplémentaire non négligeable pour la collectivité.



Une ville où l'on respire, où l'on garde les semelles propres, sans agressions visuelles et olfactives. Un challenge, bien sûr, pour chaque élu de France mais surtout... l'affaire de tous.

Vos chaussures pestent parfois – surtout la droite - contre l'incivilité de certains propriétaires de chien peu respectueux du bien-être public. Elles ont raison. Vos pupilles se rétractent devant les tags infligés aux joyaux de l'architecture française et vos narines tremblent à l'idée de poursuivre leur route.

Comme le souligne Marc-François Ducroux, directeur de la Propreté au Grand Lyon, « les collectivités auront beau mobiliser tous les financements possibles et imaginables, tout le personnel nécessaire, si chaque citoyen n'a pas conscience d'être acteur lui-même de la propreté de sa ville, rien ne sera efficace. Il y a dans la notion de propreté une logique de co-production ». Très parlantes, conçues pour interpellier et susciter des réactions, les dernières campagnes de sensibilisation du Grand Lyon mettent en scène le citoyen. Citoyens souvent attentifs à l'environnement mais parfois négligents, voire carrément individualistes.

Les BIN entrent en piste

Elle est pourtant réelle, légitime et partagée de tous, cette exigence de propreté des espaces publics. Conscient de l'enjeu, soucieux de renforcer l'attractivité de l'agglomération et d'initier une prise de conscience, le Grand Lyon a renforcé son dispositif.

C'est ainsi que depuis quelques jours, les BIN sont entrées en piste. Comprenez les nouvelles Brigades d'Intervention et de Nettoyement, testées préalablement dans

l'Ouest Lyonnais, à Villeurbanne et à la Duchère. Ces BIN permettent à trois agents de la propreté, dotés d'une camionnette équipée, d'intervenir en zone urbaine avec plus d'efficacité et de rapidité qu'auparavant. Ils traitent en moyenne 40 kilomètres de voie au lieu de trois, essentiellement des secteurs piétonniers ou soumis à une utilisation intensive. D'ici à la fin de l'année, 20 BIN seront prêtes à intervenir quotidiennement.

Autres « stratégies », les MIB, Micro balayeuses de trottoir. Elles sont pour l'instant expérimentées dans le centre de Lyon avec des rendements dix fois supérieurs à celui d'un cantonnier agissant seul. Enfin, le Grand Lyon a redéfini l'ensemble des circuits de nettoyage empruntés par ses « balayeuses grande capacité » dans l'idée d'obtenir de meilleurs résultats. Les cinquante-cinq communes sont d'ailleurs impliquées. Objectif : efficacité maximale.



→ **1966 agents** assurent quotidiennement la propreté et la collecte des déchets dans le Grand Lyon.

→ Outre les espaces publics, ils interviennent sur **2 500 kilomètres de voie.**

**ÉVÉNEMENT PAGE 2**

La propreté est l'affaire de tous. Zoom sur les dernières dispositions du Grand Lyon pour rendre la ville plus propre.

ACTUALITÉS PAGES 4 À 6

Eclairage sur les actions menées dans l'agglomération pour améliorer la vie dans les quartiers.

RAYONNEMENT PAGE 7

Le premier sommet mondial des villes et des pouvoirs locaux sur la société de l'information se tient à Lyon, début décembre.

DÉVELOPPEMENT PAGE 8

Le Grand Lyon soutient la création d'entreprises innovantes et accompagne le développement de ses PME-PMI : grands projets et exemples.

DOSSIER : DÉPLACEMENTS ET SI L'ON CHANGEAIT D'ÈRE PAGES 9 À 18

Si l'on apprenait à partager l'espace public, à changer nos habitudes.

Pour le bien-être de tous et une plus grande qualité de vie, le Grand Lyon met tout en œuvre pour résoudre le casse-tête des déplacements quotidiens.

PARTENAIRES PAGE 17

Avec ou aux côtés du Grand Lyon, ils concourent à l'amélioration de la vie des habitants de l'agglomération : la SEM Lyon Confluence et la SERL.

GRANDS PROJETS PAGE 18

Gerland ou la mutation d'un quartier en plein devenir.

COMMUNES PAGES 19 À 21

La Tour de Salvagny, Collonges au-Mont-d'Or et Charly

TRIBUNE PAGES 22+23

La parole aux groupes politiques du Grand Lyon

AGENDA ET À VOTRE SERVICE PAGE 24**GRANDLYON MAGAZINE**

N° 6 Novembre-Décembre 2003

Direction de la communication
20, rue du Lac - BP 3103 - 69399 LYON cedex 03
Tél. 04 78 63 46 19

Directeur de la publication **Jean-François Lanneluc**
Rédaction **Agence de Presse NF2**
Photos **Jacques Léone - Thomas Perreti**
Maquette **Alexandre Lagneau** / Mise en page **Micro 5**
Impression **Fot** / Distribution **Discom**
Tirage 600 000 exemplaires / Dépôt légal en cours

« NOUS SOMMES TOUS RESPONSABLES DE NOTRE ENVIRONNEMENT »



Chacun doit pouvoir participer pleinement à la vie de la cité. Mais nous avons tous une responsabilité vis-à-vis de notre environnement, de notre cadre quotidien. À cet égard, la politique du Grand Lyon en matière de transport est capitale. Elle engage, non seulement l'avenir de nos communes, mais aussi la liberté et l'adaptabilité de tous leurs habitants.

Oui, la ville peut arriver rapidement à saturation.

De nouvelles contraintes sont apparues, de nouvelles menaces. Chacun a pleinement conscience des risques de santé publique liés à la dégradation de l'environnement. Nous souhaitons moins de pollution, de bruit ou de danger mais face à la réalité du quotidien, nous avons tous tendance à choisir la solution la plus pratique, la plus rapide et finalement la moins « stressante » pour nos déplacements.

L'idée n'est donc pas de fermer la ville aux voitures mais de mettre en œuvre un plan ambitieux et concret, donnant le choix. Une politique qui intensifie et rend plus accessible le réseau des transports en commun, qui facilite et sécurise les déplacements à pied, à vélo ou en rollers, qui permet de se garer, qui donne une vie nouvelle à l'espace public. Une politique inventive, où l'on parle covoiturage, auto-partage et plans de déplacements d'entreprises.

Le dossier central de ce numéro évoque l'ensemble des projets décidés ou lancés pour atteindre ces objectifs. Il propose, aussi, de nouvelles idées et appelle aux propositions. Car se déplacer autrement, de façon confortable, sûre et pratique, c'est aussi transformer la cité. C'est la rendre plus sereine et plus agréable à vivre.

Bonnes Fêtes et Meilleurs Vœux.

Gérard Collomb

ACTUALITÉS

URBANISME

La Duchère prend de la hauteur !

La récente démolition d'une partie de la tour 200 n'est qu'un aperçu d'un vaste projet de ville visant à améliorer le cadre de vie de ce quartier considéré comme un modèle d'urbanisme dans les années 60.



Si l'on veut mesurer l'ampleur du projet en cours à la Duchère, il faut avoir en tête qu'il s'agit de l'un des cinquante Grands Projets de Ville (GPV) instaurés par l'État et les collectivités territoriales.

Installée sur l'un des plus beaux sites de Lyon, La Duchère fut un modèle d'urbanisme dans les années 60/70, un quartier « à l'américaine » aux logements ultra modernes et plébiscité par une importante population de cadres. Quarante ans plus tard, il ne s'agit pas de renier le passé car les habitants sont très attachés à ce quartier qui possède une forte identité. Il suffit pour s'en convaincre de lire les témoignages recueillis par Annie Schwartz dans son ouvrage *La Duchère, 40 ans*.

Adapter la Duchère aux modes de vie actuels

« L'idée est plutôt de renouveler l'espace urbain d'un quartier peu transformé depuis son avènement, de l'adapter aux modes de vie actuels, d'où une action publique très forte », explique Bernard Badon, urbaniste-sociologue, directeur de la mission GPV Lyon-La Duchère.

Moins de grands immeubles et plus de petites résidences

Action qui passe prioritairement par une refonte de l'habitat, dont la démolition d'une partie de la tour 200, fin octobre dernier, n'était que l'élément médiatique d'un long processus de reconstruction. En janvier prochain démarrera un chantier de 27 logements destiné à redessiner le pignon sud de la tour. D'ici 2005, 750 logements seront détruits et renouvelés, soit la moitié des 1 500 concernés. Objectif recherché : inverser la tendance actuelle en ramenant la part des 80 % de logements sociaux à 40 % et en augmentant le nombre de logements libres. Mots d'ordre : moins de grands immeubles et davantage de petites résidences au profit d'une plus grande mixité.

Dans la foulée, le projet vise à remettre en scène le centre commercial du Plateau en intégrant services et commerces dans les rez-de-chaussée des nouvelles habitations.

DONNEZ VOTRE AVIS

Le dossier de consultation est accessible aux heures d'ouverture à la Direction de l'aménagement urbain (11, rue du Griffon, 6^e étage), à l'Hôtel de la communauté (20, rue du Lac, Lyon-3), à la Mission GPV (227, av du Plateau) et à la mairie du 9^e (6, place du marché).

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Le lycée La Martinière-Duchère est le plus important établissement du Rhône avec **2 700 élèves et 500 emplois**.

→ La Tour Panoramique et les Érables sont **deux immeubles classés** au patrimoine du XX^e siècle.

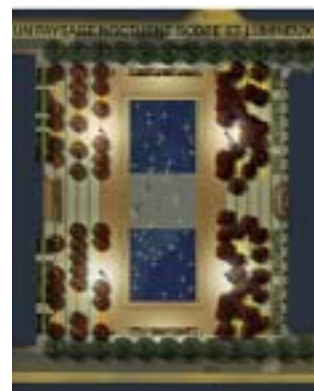
Idée phare, créer une place centrale fédérant les quatre quartiers de la Duchère tout en la connectant à l'agglomération. La construction d'équipements publics est également au programme : nouvelle poste, bibliothèque et arrivée d'une Maison du département incluant les services sociaux. Les dix hectares du centre sportif du fort Balmont pourraient aussi accueillir une salle d'athlétisme, équipement structurant faisant actuellement défaut dans le Grand Lyon. <

→ **Pour en savoir plus :**
www.lyonduchere.org





Une esquisse du cabinet In-Situ, retenu pour le projet



Un paysage nocturne sobre et lumineux



de France Telecom. Enfin, entièrement cernés d'arbres, les bassins seront dotés d'un jeu de margelles dont les divers niveaux positionneront l'eau à fleur de sol. Une exposition de l'avant-projet est programmée au printemps prochain. <

MODERNISATION

Lazard Goujon, l'âme de Villeurbanne

C'est l'équipe In-situ qui a été retenue pour remodeler en douceur l'emblématique place Lazare Goujon, noyau dur de la cité villeurbannaise.

TNP, Hôtel de Ville, lieu de commémoration, symbole de l'identité villeurbannaise, la place Lazard Goujon est un axe névralgique bruisant des activités de la ville. La construction début 2004 d'un parking de 400 places, libérant de l'espace en surface, a enclenché l'idée d'un remodelage du site. Contrainte imposée : préserver l'atmosphère si particulière à l'architecture des années 30 de ce site classé.

Moderniser tout en préservant l'atmosphère

Quatre projets ont ainsi fait l'objet d'une exposition à la mairie jusqu'en juin dernier afin de recueillir l'avis des habitants. Le 12 septembre, le jury a retenu l'équipe In situ, dont les propositions présentent les qualités de ne pas bouleverser l'endroit, de maintenir les usages d'une place très fréquentée, tout en intégrant la végétation et en sauvegardant les bassins.

Dans un premier temps, les travaux vont nécessiter la percée d'une excavation de 35 mètres de profondeur afin de loger un parking de forme hélicoïdale, à l'instar de celui des Célestins, avec stationnement en épi des véhicules. Encore en l'état de projet,

une intervention de l'artiste Philippe Favier devrait par la suite rehausser l'infrastructure. La place, bien que modernisée, gardera son âme. Les deux contre-allées situées le long du TNP et de l'Hôtel de Ville seront supprimées à la faveur d'espaces piétonniers. L'accès au parking se fera via une trémie dans l'axe Sully/Prudhomme et sa sortie à l'angle Michel Servet/Louis Becker avec pour principale conséquence de supprimer la circulation sur la place. Pas de construction inutile, les piétons accèderont au parking par les anciens locaux

PARC DU DAUPHINÉ

Une prairie pour aérer le 3^e

Plus qu'un simple parc, c'est une prairie qui va pousser dans le troisième arrondissement de Lyon afin de créer un poumon végétal destiné à aérer les quartiers denses



de Sans Souci et Villette. Le futur parc du Dauphiné, dont la première tranche des travaux a démarré en juin dernier, s'annonce comme un modèle du genre en vue de jouer parfaitement son rôle de lien fédérateur dans un secteur en pleine expansion. Point fort de ce futur parc de quatre hectares, une vaste prairie qui va s'épanouir de l'avenue Félix Faure au fort Montluc avec pour frontières le futur boulevard Mouton-Duvernet et la rue Jeanne Hachette. Généreusement ponctuée d'arbres, cette dernière ouvre sur de délicats jardins multipliant les espaces de vie, de détente ou de pique-nique et réhabilitant l'esprit tonnelle avec force trouvailles en matière de mobilier. Fin des travaux annoncée aux prémices de l'été 2004. <

ACTUALITÉS



NEIGE

L'hiver est à l'heure !

Plus de 200 agents et une centaine de camions équipés de saleuses et de rabots de déneigement sont sur le pied de guerre depuis le 14 novembre, prêts à intervenir en cas de chutes de neige sur le Grand Lyon.

Le standard Neige, qui informe sur le déneigement des voies, à lui aussi repris du service au 04 78 95 88 44.

Petit rappel d'usage : les coffres à sel placés sur la voie publique sont exclusivement réservés au personnel de la propreté. <

PLU



Calendrier des réunions publiques

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU, ex-POS) dessine l'agglomération de demain. Informez-vous et participez aux réunions publiques prévues en novembre et décembre (à partir de 18h30 dans les mairies).

Bron, mardi 9 décembre
Caluire-et-Cuire,
jeudi 11 décembre

Charbonnières-les-Bains,
mercredi 10 décembre
Chassieu, mardi 26 novembre
Craponne, mardi 2 décembre
Ecully, mercredi 17 décembre
Jonage, mardi 16 décembre
La Tour de Salvagny, mercredi 3 décembre
Neuville-sur-Saône, mardi 26 novembre
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, jeudi 18 décembre.
Saint-Didier-au-Mont-d'Or, jeudi 4 décembre
Saint-Fons, lundi 15 décembre
Saint-Genis-les-Ollières, mercredi 17 décembre

Sathonay-Camp, mercredi 27 novembre
Solaize, lundi 25 novembre
Vaulx-en-Velin, lundi 1^{er} décembre
Ville de Lyon, mardi 18 novembre
Ville de Lyon, lundi 25 novembre
Ville de Lyon, mercredi 27 novembre
Ville de Lyon, mardi 2 décembre
Ville de Lyon, jeudi 4 décembre
Ville de Lyon, mardi 9 décembre
Ville de Lyon, lundi 15 décembre
Villeurbanne, jeudi 11 décembre

→ **Pour en savoir plus,**
contactez votre mairie
ou consultez le site www.grandlyon.com

TEXTILE

La mode se montre

Du 21 au 24 novembre au palais des Congrès, la convention Affaires de mode permettra à soixante marques installées dans les régions Rhône-Alpes et PACA d'établir des partenariats avec 300 détaillants en provenance du grand quart sud-est français. Afin de montrer plus avant les métiers, produits et savoir-faire d'une région qui entend s'imposer comme une référence européenne, le défilé grand public du 21 novembre à la halle Tony Garnier mettra en exergue la créativité d'une quinzaine de marques. La mode lyonnaise, encore, que l'on retrouvera cette fois au centre d'un ouvrage de rencontre avec 50 créateurs, à paraître le 24 novembre en librairie. <

Contact : Habillement Rhône-Alpes,
04 72 10 77 00.

→ **Pour en savoir plus :**
habillementrhonalpes.com

FONTAINES-SUR-SAÔNE

Concertation autour de Norenchal

Trois immeubles vétustes aux grands espaces guère attrayants, le quartier de Norenchal va faire l'objet d'un vaste programme urbain présenté actuellement à la mairie. Un projet fortement axé sur la mixité sociale avec la disparition de deux barres au profit d'immeubles de petite taille associant logements sociaux et accession à la propriété. Un réaménagement qui se fera en concertation avec les habitants, invités à s'exprimer grâce à l'exposition présentée à la mairie. <

→ **Exposition-concertation jusqu'au 8 décembre à la mairie de Fontaines-sur-Saône.**

Du lundi au vendredi
de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.



RAYONNEMENT

— CITIES E-WORLD

VERS UNE SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE BOOSTÉE PAR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES



Le premier sommet mondial des villes et des pouvoirs locaux sur la société de l'information se déroulera les 4 et 5 décembre au palais des Congrès de Lyon. Cette manifestation entend faire émerger des propositions communes et utiles au grand public.

Lyon accueillera au palais des Congrès le premier sommet mondial des villes et pouvoirs locaux sur la société de l'information (cities e-world) du 2 au 5 décembre prochain, en prélude du sommet des nations de Genève axé sur ce thème quelques jours plus tard.

Imaginer le monde de demain

Initiée par Gérard Collomb et son homologue genevois Manuel Tornare, cette manifestation offre aux représentants de la société civile, maires et élus des cinq continents trois jours de débats et de forums thématiques afin d'imaginer un monde de demain intégrant les nouvelles technologies. De nombreuses personnalités politiques prendront part aux

discussions comme Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre, Claudie Haigneré, ministre délégué à la Recherche et aux Nouvelles technologies, Erkki Liikanen, commissaire européen et Anna Tibajuka, secrétaire général des Nations Unies.

L'objectif est de faire connaître et de valoriser les initiatives prises par chacun puis de rédiger une « **déclaration de Lyon** » qui sera présentée aux chefs d'État et de gouvernement réunis du 10 au 12 décembre à Genève. Les participants travailleront également sur les mises en réseau de ces expériences, examineront et initieront des coopérations en s'appuyant sur les réseaux de villes internationaux déjà existants.



UNITAR



UN-HABITAT

Un programme de conférences est organisé en partenariat avec deux instituts de l'ONU

Parmi les forums proposés, des sujets prospectifs sur l'utilisation des technologies dans la diffusion des savoirs et de la culture, sur les nouveaux outils de la démocratie locale et sur l'école, avenir de la société de la connaissance. <

→ **Pour en savoir plus :** www.cities-lyon.org

— L'AGENDA MÉTROPOLITAIN

FOISONNEMENT D'ÉVÉNEMENTS

Tout au long de l'année, de nombreux événements sont organisés dans l'agglomération, contribuant à son rayonnement en France et en Europe. Destiné aux relais d'opinion, responsables d'association, organisateurs d'événements, professionnels de la communication et décideurs, L'agenda métropolitain traduit chaque trimestre ce foisonnement en répertoriant l'ensemble des manifestations, deux mois avant leur tenue au minimum, sous douze thématiques comme la santé, les sciences, la recherche et les loisirs. Son ambition est de créer un maillage entre les différents acteurs. Les rendez-vous diffusés ont vocation à informer le lecteur mais aussi à enclencher l'action, par exemple en proposant des collaborations. Dans chaque numéro, des grands sujets sont également traités sous forme de gros plan accompagné

de liens internet, d'adresses utiles et de synthèses. Cet outil s'intègre à Millénaire 3, une démarche lancée en 1997 pour élaborer un projet de développement global et durable de l'agglomération.

Numéro spécial Biotechnologies

L'agenda métropolitain vient de donner naissance à un « petit frère », spécialisé dans le domaine de la santé. Baptisé L'agenda de la Santé, ce douze semestriel répond à deux objectifs : rendre plus lisible les événements et crédibiliser la politique de développement initiée par le Grand Lyon dans ce secteur. Ce premier numéro est accompagné d'un supplément consacré aux biotechnologies. À terme, d'autres agendas spécifiques pourraient être édités. Par ailleurs, ces documents ne peuvent prétendre à l'exhaustivité. Ils



s'amélioreront et s'enrichiront si les différents acteurs prennent l'habitude de communiquer leurs informations. <

→ **Pour en savoir plus :** www.millenaire3.com

DÉVELOPPEMENT

— BIOPARC

UN SITE D'EXCELLENCE POUR LES SCIENCES DU VIVANT

Pour renforcer son niveau d'excellence et son positionnement parmi les grandes métropoles européennes, le Grand Lyon encourage les collaborations entre les acteurs et les entreprises du secteur des biotechnologies. Une volonté traduite par la création d'un pôle santé de premier plan, le Bioparc.



Des scientifiques célèbres et de grands groupes industriels ont donné à Lyon ses lettres de noblesse en matière de sciences du vivant. Second pôle universitaire hospitalier français, la ville est en effet une capitale de rang mondial dans la mise au point et la fabrication des vaccins, sérums, dérivés sanguins et produits vétérinaires. Au total, les biotechnologies réalisent en région lyonnaise un chiffre d'affaires estimé à 305 millions d'euros et génèrent 60 000 emplois.

Un équipement opérationnel en 2005

Pour renforcer ce niveau d'excellence et affirmer son positionnement parmi les grandes métropoles européennes, le Grand Lyon crée les conditions d'environnement favorables aux entreprises et encourage les collaborations entre les acteurs de la filière. Situé avenue Rockefeller, dans le huitième arrondissement de Lyon, à proximité immédiate de l'une des plus fortes concentrations hospitalo-universitaires et d'industries de santé en Europe, le futur Bioparc accueillera des entreprises et plusieurs unités de recherche et de développement dans le

domaine de la santé et plus particulièrement dans le secteur du cancer et stimulera les échanges entre chercheurs, cliniciens et industriels des biotechnologies. Les travaux d'aménagement de ce site sont prévus pour 2004 avec un objectif de livraison, courant 2005.

Par ailleurs, une pépinière d'entreprises de 2 000 mètres carrés ouvrira ses portes dans les prochaines semaines en lieu et place de l'ancienne caserne de la Buire et accueillera des start-up liées à la recherche pharmaceutique, la biologie moléculaire et l'imagerie médicale. <

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Un cancérpôle pour lutter contre le cancer

Le Bioparc portera des projets emblématiques comme le cancérpôle visant à créer un réseau d'excellence dans la lutte contre le cancer. Cette structure entend **améliorer la prise en charge et la qualité de vie du patient.** Au programme : la prévention, des travaux sur les facteurs génétiques, l'amélioration de l'instrumentation médicale et l'identification de nouvelles cibles moléculaires pour des traitements plus efficaces. Implanté dans le Bioparc, le cancérpôle sera opérationnel en octobre 2004.

→ Les biotechnologies, c'est quoi ?

L'ensemble des techniques permettant de fabriquer des produits et procédés destinés à **améliorer les soins de santé et l'accès à ceux-ci**, ainsi que l'environnement humain, animal et végétal.



— GRAND PRIX DE L'ENTREPRENEUR

→ LE DOUBLÉ DU GRAND LYON

Les entreprises lyonnaises se sont distinguées au palmarès national des trophées de l'Entrepreneur. Bruno Rousset, pdg d'April Group, a reçu le Grand prix, alors que Gilles Alberici, pdg d'OPI, s'est vu décerner le Prix de l'entreprise d'avenir.

Deux Lyonnais à l'honneur au palmarès national 2003 du Grand prix de l'Entrepreneur. Créé en 1992 par le groupe Ernst & Young et le magazine *L'Entreprise*, ce concours récompense chaque année les dirigeants d'entreprises performantes. Le Grand prix de l'Entrepreneur a été remis à Bruno Rousset, pdg et fondateur d'April Group, pour la forte progression de son activité et sa rentabilité. Créé en 1988 à Lyon, April Group s'est en effet rapidement développé dans le domaine de la conception et de la gestion de produits d'assurance et d'épargne. Une consécration pour cette société qui avait reçu en 2002 le même trophée, mais au niveau régional. Quant à Gilles Alberici, pdg de la société OPI, il a décroché le Prix de l'entreprise d'avenir au niveau national. Cette jeune pme de Dardilly, spécialisée dans les traitements de maladies rares, a rapidement trouvé des débouchés dans les services hospitaliers. Elle compte 16 salariés et a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de 3,2 millions d'euros. Une performance qui met en lumière le dynamisme de l'économie lyonnaise et la politique entrepreneuriale du Grand Lyon. <

DOSSIER



DÉPLACEMENTS

ET SI L'ON CHANGEAIT D'ÈRE !

Si l'on apprenait à partager l'espace public ? À respecter notre environnement. À adopter de nouveaux moyens de déplacement, à changer nos habitudes...

Les grands centres urbains sont aujourd'hui saturés et l'agglomération lyonnaise n'échappe pas à la règle. Pollution, bruit, dangers, embouteillage... il faut réagir ! Pour le bien-être de tous, pour une plus grande qualité de vie, pour un regard neuf sur la ville, pour réapprendre à l'arpenter...

L'idée n'est pas de supprimer la voiture, qui reste bien souvent indispensable. Mais le Grand Lyon veut offrir le choix en inventant de nouveaux modes de déplacement, en créant et en amplifiant l'offre en parkings souterrains et en parcs relais, en inaugurant de nouvelles lignes de tramway ou de bus, en travaillant sur le réseau ferré. Ce dossier fait le point des projets en cours et des idées lancées pour améliorer les déplacements quotidiens.

PAGES 10 ET 11
Vers un juste équilibre dans les déplacements

PAGES 12 ET 13
Le chantier des Berges du Rhône, emblématique de la politique du Grand Lyon et révélateur des nouveaux « modes doux »

PAGES 14 ET 15
Le Sytral lance la révision du PDU et sept grands projets pour l'agglomération

PAGE 16
Vous avez la parole !



— DÉPLACEMENT, STATIONNEMENT ET CADRE DE VIE

VERS UN JUSTE ÉQUILIBRE



Les grands centres urbains sont saturés. L'espace public devient une denrée rare et le cadre de vie apparaît menacé. Chacun aspire à moins de bruit, moins de pollution et plus de sécurité, tout en préservant sa liberté de déplacement. Pour les collectivités, c'est un peu la quadrature du cercle. Le Grand Lyon réfléchit et met en avant des solutions.

La voiture correspond à un besoin réel et chacun a bien conscience de la nécessité de préserver les déplacements automobiles et les possibilités de stationnement.

S'il est une idée partagée de tous, c'est que certaines habitudes doivent changer. Pour s'en convaincre, il suffit de rester bloqué le matin en heure de pointe aux portes de Lyon ou de tourner trente minutes en centre-ville avant de dénicher un stationnement. Sans parler de la pollution, du bruit et des accidents occasionnés par la voiture, cette invention qui reste pourtant indispensable à une majorité d'entre nous.

Comme l'indique Philippe Gamon, chargé des politiques d'agglomération au Grand Lyon, « chaque individu a des contraintes différentes et s'oriente en priorité vers la solution

la plus pratique pour lui. C'est donc aux collectivités de développer l'offre adéquate tout en sachant que la donne est de plus en plus complexe avec une urbanisation galopante et une utilisation généralisée de la voiture ».

Un bel enjeu, donc, pour le Grand Lyon qui prend le problème à bras le corps et n'hésite pas à afficher ses solutions les plus innovantes, y compris les plus répressives. Ses objectifs sont clairement énoncés : favoriser tout à la fois la vie quotidienne des résidents, les activités économiques et commerciales, les déplacements doux (marche, vélo, roller...), l'usage des transports en commun et des parcs relais.



CHIFFRES CLÉS

- 2 millions de déplacements automobiles quotidiens dans l'agglomération
- 250 000 voitures de Lyonnais
- 400 000 véhicules entrant en moyenne chaque jour dans le centre de l'agglomération



ILS VOUS CHOUCROUTENT...

Qui ? Les agents d'accueil de stationnement, mis en place cet été par la municipalité lyonnaise et Lyon Parc Auto dans la Presqu'île, pour informer les automobilistes. Bien identifiés, ils expliquent la réglementation du stationnement et encaissent le paiement. Attention, en cas d'absence, un passage par l'horodateur reste la règle.



Des nouveaux parkings souterrains

Ainsi, tant pour les résidents des centres-villes que pour les personnes qui habitent à l'extérieur de Lyon et de Villeurbanne, dix nouveaux parkings sont en construction ou en projet dans le Grand Lyon, soit plus de 5 200 places supplémentaires à l'horizon 2007. Parallèlement, des solutions d'abonnements préférentiels sont recherchées pour les résidents utilisant peu leur voiture et pour ceux qui, au contraire, se révèlent très mobiles.

Les parcs relais agrandis

Et puis, si vous résidez en dehors de Lyon, pensez aux parcs relais. Sur les dix actuellement en service, deux vont être agrandis (gare de Vénissieux et gare de Vaise), deux vont être créés aux terminus de tramway Confluent (automne 2005) et Saint-Priest (inauguré en octobre) et cinq sur la ligne Léa Meyzieu-Part Dieu (fin 2006). Au total, plus de 1 400 places supplémentaires qui ne généreront pas de circulation vers le centre-ville. Avantage : le parc relais est gratuit pour tout automobiliste, muni d'un ticket ou d'une carte técély, qui opère un aller-retour sur la ligne concernée.

Début 2002, la Mairie de Lyon a également mis en place une nouvelle tarification du stationnement payant, destinée à favoriser une meilleure rotation. Et pour que tout

le monde joue le jeu, une équipe de 18 agents sillonne la ville avec mission d'identifier toutes les infractions au stationnement et, le cas échéant, de les verbaliser.

Covoiturage, auto-partage et plans de déplacements des entreprises

Parallèlement, les réseaux ferrés et de transports en commun sont densifiés. Et puis, à la nécessité de changer les habitudes, l'adoption de pratiques nouvelles : le Grand Lyon préconise le développement des modes de transport dit « doux » pour les petits déplacements (marche, rollers, trottinettes, vélo...). L'objectif est d'atteindre d'ici à 2006 plus de 500 kilomètres de pistes cyclables sécurisées et de promouvoir des services de location ou de prêt de bicyclettes. D'autres solutions sont étudiées : covoiturage, auto-partage et adoption par les entreprises de plans de déplacement pour leur personnel, souvent économiques et réclamés par les salariés.

L'enjeu est bel et bien dans la multiplication des liaisons directes vers les grands centres-villes, assortie de la possibilité de se diriger ensuite dans toutes les directions. Pour ce faire, des investissements considérables sont en jeu, impliquant l'ensemble des collectivités et nécessitant une urbanisation différente du territoire afin que les gens ne soient plus captifs de leur voiture. <



DATES CLÉS

Se garer plus vite et moins loin

- Mi 2005 : mise en service du **parc Saint-Georges, Lyon 5^e** (700 places)
 - Fin 2005 : **parc Lazare Goujon, Villeurbanne** (400 places)
 - Fin 2005 : **parc du Gros Caillou, Lyon 1^{er} et 4^e** (440 places)
 - Fin 2005 : **Parc Bertholey, Oullins** (200 places)
 - Début 2006 : **parc de la Fosse aux Ours, Lyon 3^e** (450 places)
 - Mi 2006 : **parc des Tables Claudiennes, Lyon 1^{er}** (130 places)
 - Mi 2006 : **parc de la Cité internationale, Salle 3000** (1 200 places)
 - 2^e semestre 2006 : **parc de Perrache sud, Lyon 2^e** (630 places)
 - Début 2007 : **parc de Lyautey, Lyon 6^e** (700 places)
 - Début 2007 : **parc des Brotteaux, Lyon 6^e** (400 places)
- Préférer les parcs relais**
- 2005-2006 : **agrandissement des parcs relais de la gare de Vénissieux et de la gare de Vaise** (800 places supplémentaires)
 - Fin 2003 - automne 2005 : **création de parcs relais aux terminus Tramway de Saint-Priest et du Confluent.**
 - Fin 2006 : **création de 5 parcs relais sur la ligne Léa Meyzieu/Part-Dieu.**



RIVE GAUCHE

EMBLÉMATIQUES BERGES DU RHÔNE

Le projet d'aménagement des berges du Rhône, dont les travaux démarreront en 2004, illustre les ambitions du Grand Lyon en matière de libération et de valorisation de l'espace public.

D'abord un constat : sur la rive gauche du Rhône, les zones vertes sont peu nombreuses et le stationnement omniprésent. Le potentiel que recèlent les bords du fleuve méritent pourtant la réflexion et une nouvelle approche, plus conviviale, plus humaine, d'ailleurs réclamée par les habitants.

C'est ainsi que le Grand Lyon lancera en 2004 des travaux destinés à libérer une partie des espaces publics de surface, à faciliter d'autres modes de déplacement et surtout à transformer les berges du Rhône en lieux de promenade et d'agrément.

Stationnement pour les habitants

En premier lieu, deux nouveaux parcs souterrains sont programmés à proximité des berges : les parkings Fosse aux Ours pour l'été 2005 et Lyautey pour le début de 2007. Parallèlement, le développement du station-

nement payant, assorti d'un renforcement des contrôles, accentuera les rotations et libèrera les places disponibles au profit des résidents et de l'accès aux commerces.

Des abonnements privilégiés seront délivrés dans les parcs de stationnement aux habitants du quartier sous certaines conditions, ainsi que des vignettes en tarifs réduits pour les places de surface. Parallèlement, et sachant que 60 % du stationnement des berges sont occupés par des pendulaires (1), la construction de nouveaux parcs relais permettra de fluidifier le trafic, et de limiter ses nuisances. <



EXPO

LA RIVE ARRIVE

La quatrième exposition sur l'aménagement des berges du Rhône fait le point sur l'état actuel du projet imaginé par les cabinets In Situ/Jourda et Coup d'Éclat. Le projet entre dans une phase de finalisation, c'est-à-dire la dernière étape avant la remise du projet définitif. Il a évolué avec les modifications consécutives aux diverses étapes de concertation.

Maquettes, perspectives et vues scénographiques actualisées, l'exposition gagne en précision. Les visiteurs connaîtront ainsi mieux le détail de ce projet. <

Péniche « Berges du Rhône 2006 »,

quai Victor Augagneur, entre les ponts Lafayette et Wilson, face à la Préfecture, Lyon 3^e. Du 3 décembre au 28 mars. Du mercredi au samedi de 13h à 19h et le dimanche de 10h à 19h. Tél. 04 78 71 08 54.



LE SAVIEZ-VOUS ?

(1) → **Les « pendulaires »** sont des automobilistes qui, travaillant en centre-ville, garent leur voiture le matin pour ne repartir que le soir.

→ Seuls **6 % des résidents** se garant actuellement sur les berges du Rhône.

→ **Une embarcation de l'époque gallo-romaine**, datant des 1^{er} et 3^e siècles après Jésus Christ, a été dégagée sur le chantier du parc Saint-Georges. Cette découverte exceptionnelle pourrait permettre d'identifier les techniques de construction de la batellerie sous le Haut-Empire et de mieux connaître les transports fluviaux effectués sur le Rhône et la Saône à cette époque.



Photo: M. B. / A. B. / A. B.

REPÈRES

- D'ici à 2010, **les itinéraires cyclables seront renforcés** : 500 kilomètres de pistes dans l'agglomération au lieu de 300 aujourd'hui.
- Dès 2005, **2 000 vélos seront mis à la disposition du public**, sous forme de prêts ou de locations, dans une centaine de points de l'agglomération.
- Une centaine de carrefours a récemment bénéficié de **traitements de confort et de sécurisation** : abaissements de trottoirs, bandes podotactiles...
- Autre solution pour rendre la vie plus douce : **le pédibus, sorte de ramassage scolaire pédestre**. Pas de bus mais des parents accompagnateurs à tour de rôle sur une ligne prédéfinie avec arrêts et horaires précis. Une méthode qui a fait ses preuves au sein de quelques écoles de l'agglomération lyonnaise et dans de nombreuses villes anglaises, suisses et néerlandaises.

— MODES DOUX

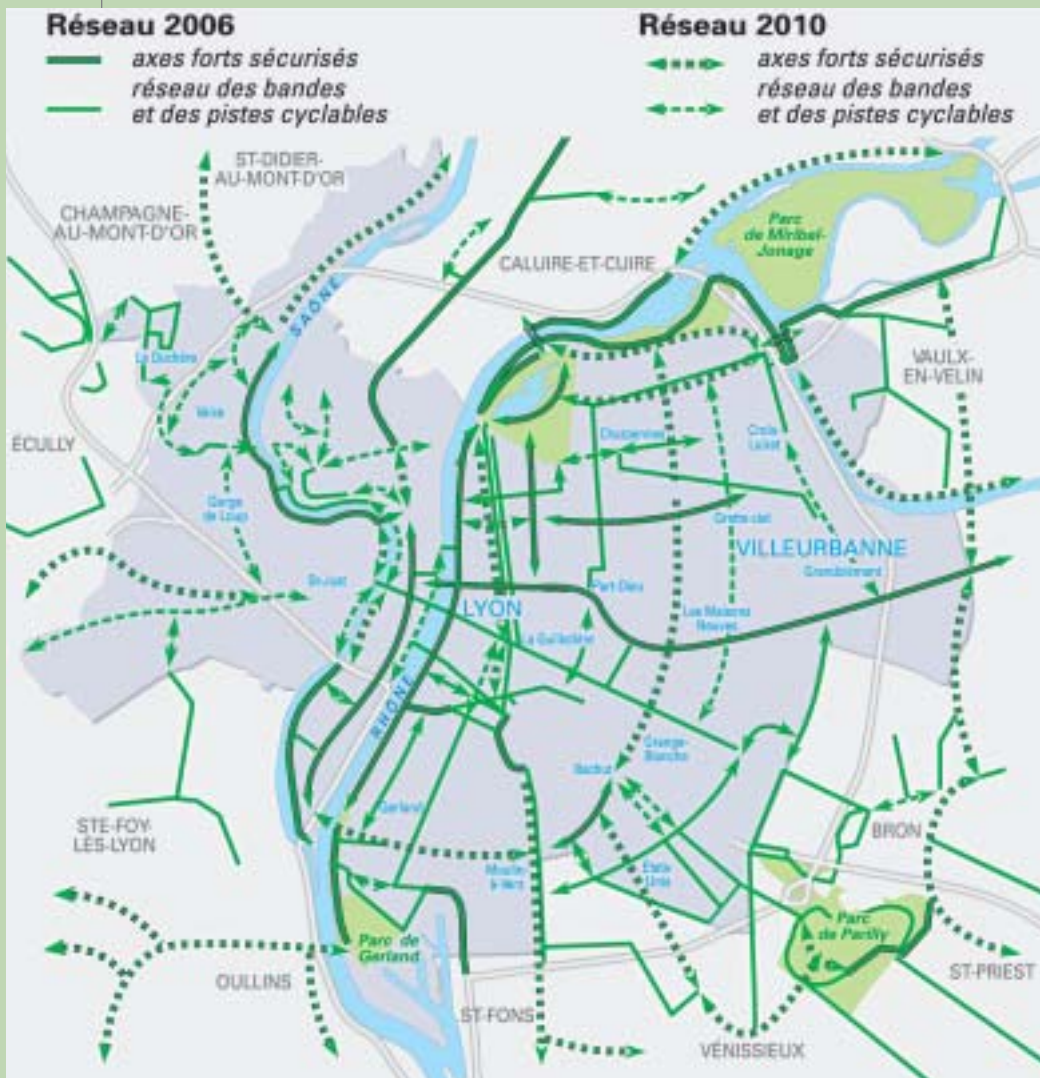
LA MARCHE À SUIVRE...

En cette période parfois un peu rude, les déplacements dits « doux » sont à la mode. De quoi s'agit-il ? De l'ensemble des moyens de transport non motorisés et non polluants : vélos, rollers, trottinettes...

Marcher, enfourcher son vélo ou lacer ses rollers plutôt que de prendre sa voiture en un geste devenu systématique, tel est l'enjeu du développement des modes doux, moyens de transport idéaux pour les courts trajets. Ce choix est possible puisque la moitié des déplacements quotidiens dans l'agglomé-

ration est effectuée en voiture pour parcourir moins de trois kilomètres.

Le Grand Lyon a donc décidé de passer à une nouvelle ère. Premier objectif : améliorer les pistes cyclables. Une trentaine de nouvelles bandes pour deux roues verra le jour d'ici à 2005 sur toute l'agglomération, permettant de palier aux discontinuités existantes. Parallèlement trente cinq carrefours identifiés comme points noirs seront, d'ici 2006, réaménagés pour sécuriser les parcours. Les marquages au sol des pistes cyclables seront plus visibles et le contrôle des voitures en stationnement sauvage renforcé. <





— PDU

LA RÉVISION EST LANCÉE

La révision du Plan des Déplacements Urbains a démarré en mars 2003. Trois groupes de travail ont déjà planché sur le sujet et c'est désormais au grand public de s'exprimer.

En 1997, l'agglomération lyonnaise adoptait le premier Plan des Déplacements Urbains (PDU) de France postérieur à la loi sur l'air et à l'utilisation rationnelle de l'énergie. En filigrane, trois enjeux forts : l'amélioration de la qualité de l'espace urbain et la réduction des nuisances (accidents de la circulation, bruit routier et pollution), le maintien de l'accessibilité en tous points du territoire et la promotion des modes doux. C'est ainsi que deux lignes de tramway ont été mises en service en 2001, premières réalisations d'un programme de onze liaisons fortes à l'horizon de dix ans, que l'offre ferroviaire régionale a été considérablement améliorée et que la capacité des parcs relais est passée de 2 240 places en 1997 à 4 100 en 2002.

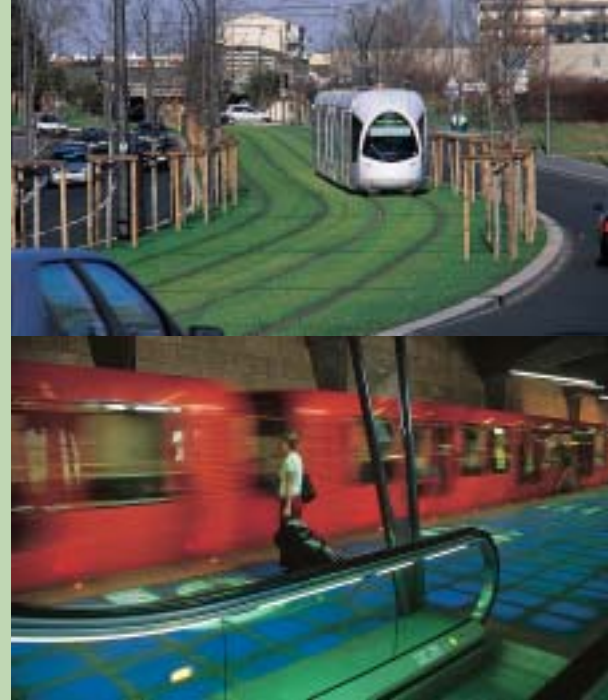
Des groupes de travail actifs

Mais le Sytral, autorité organisatrice des transports urbains, n'entend pas en rester là et s'est engagé en mars dernier dans la révision du PDU avec, comme l'indique son président, Bernard Rivalta, « la volonté d'affirmer de nouvelles approches en matière de modes doux, de stationnement, sécurité, bruit,

financement des déplacements et équité sociale ». Trois groupes de travail ont été formés, constitués de plus de 300 élus, techniciens et représentants d'associations, chargés de plancher sur « les réseaux de transports en commun et les modes doux », « la place de la voiture » et « les aspects financiers ». Pour les aider dans cette réflexion, des études et des diagnostics faisant apparaître l'avis des habitants de l'agglomération, leurs habitudes (travail, loisirs, consommation), leurs besoins et leurs visions de l'évolution des déplacements. Où sautent aux yeux trois réalités fortes à prendre en compte dans le prochain PDU : la poursuite de la périurbanisation, l'élargissement du bassin de vie et l'augmentation des distances parcourues.

Expo dans le métro

Pour l'heure, les groupes de travail viennent de rendre leurs conclusions. Des pistes se dessinent assez concrètement, rassemblées dans des documents de synthèse qui seront disponibles du 5 janvier au 5 février dans les mairies des 55 communes du Grand Lyon afin que le public s'exprime et amende à sa guise. Parallèlement, deux expositions sont organisées dans les stations de métro Part-Dieu et Bellecour. Expositions que chaque commune pourra par la suite proposer sur son territoire, ainsi que la tenue de réunions publiques. <



LE CALENDRIER DE LA RÉVISION

- **13 mars 2003** : lancement de la révision du PDU
- **Premier semestre 2003** : réflexion des groupes de travail
- **5 janvier / 5 février 2004** : phase de concertation
- **2004** : enquête publique et approbation du PDU

L'exposition proposée par le Sytral, ainsi qu'un registre, sont en ligne sur le site Internet www.sytral.fr.





— TRANSPORTS EN COMMUN

SEPT PROJETS QUI ROULENT

Autorité organisatrice des transports en commun de l'agglomération lyonnaise depuis 1985, le Sytral conduit des projets de grande envergure pour les habitants du Grand Lyon. Dans quelque dix années, le paysage aura changé. Revue de détail.

→ LÉA

Cette ligne de 14,6 kilomètres entre la Part-Dieu et Meyzieu est l'un des axes majeurs du PDU. Les travaux démarreront au second semestre 2004 pour une mise en service en décembre 2006.

Enjeux : offrir aux habitants de l'est de l'agglomération une liaison rapide et directe vers la Part-Dieu puis la Presqu'île grâce à une connexion avec la ligne A du tramway ; accueillir les voyageurs de la ligne Leslys en provenance de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry.

→ TRAMWAY T1

C'est parti ! Le mois de mai a vu le lancement de la première phase des travaux de prolongement de la ligne T1. Depuis les voûtes de Perrache jusqu'au confluent, quatre nouvelles stations prendront pied en septembre 2005 sur le cours Charlemagne.

→ TRAMWAY A4

Un projet de long terme mais indispensable pour mieux desservir le quartier des États-Unis. En 2009, la nouvelle liaison A4 sera une réalité entre Vénissieux, Lyon 8^e et le centre-ville lyonnais.

→ CRISTALIS C3

Longue de 12 kilomètres, cette ligne créera une liaison rapide et directe entre Vaulx-en-Velin et Saint-Paul. Début des travaux en juillet 2005 pour une mise en service fin 2006.

→ CRISTALIS C1 ET C2

Les travaux de ce nouvel axe Part-Dieu/Cité internationale/Caluire/Rillieux-la-Pape démarreront en mars 2005 pour une mise en service en novembre 2006.

REPÈRES

- Le Sytral a décidé d'investir entre **1,5 et 1,75 M€** pour poursuivre la dépollution du parc de bus thermiques du réseau TCL. À terme, grâce à l'installation généralisée de pots catalytiques et de filtres à particules, il sera propriétaire d'un **parc uniformément « propre »** au regard des normes actuelles, voire largement au-delà.

→ PROLONGEMENT DU MÉTRO A

Un kilomètre supplémentaire est prévu entre Laurent Bonneval et la future station Carré de Soie afin de desservir le nouveau pôle de loisirs et le sud de Vaulx-en-Velin.

→ EXTENSION DU MÉTRO B

Des études sont actuellement en cours pour prolonger le métro B de Gerland à Oullins et créer un pôle multimodal voitures/bus/train/métro. Mise en service programmée pour 2013.





— DÉPLACEMENTS

VOUS AVEZ LA PAROLE !

Témoins de cette volonté de concertation du Grand Lyon, des réunions publiques seront organisées dans les mairies en décembre et janvier 2004 sur les déplacements.

À l'initiative du Grand Lyon, la toute nouvelle charte de la participation valide le principe du dialogue avec les citoyens. Une préoccupation doublée de faits : pas un projet mené aujourd'hui dans l'agglomération qui ne s'accompagne d'une démarche de concertation avec les habitants. Le Grand Lyon s'est fixé pour règle d'aller au-delà des textes légaux et de fournir des efforts significatifs et permanents pour impliquer les citoyens.

Il en va ainsi du dossier concernant les déplacements et plus particulièrement du développement des modes doux, qui fera l'objet à partir de décembre et jusqu'en janvier 2004 d'une consultation collective.

Quatre sujets d'ores et déjà fixés – la liaison Presqu'île/Part-Dieu, la liaison Presqu'île/Nord-Sud, le réaménagement des berges du Rhône et celui des berges de la Saône – seront débattus en conseils de quartier, présentés aux associations et aux riverains afin de recueillir les avis et de faire avancer les idées. Ce vaste programme de consultation donne la parole à tous les Grands-Lyonnais, invités à se prononcer sur ces nouveaux itinéraires et à débattre largement à l'occasion de réunions dans les mairies et autres lieux publics. Pour l'heure, le calendrier de ces rendez-vous n'est pas entièrement finalisé, mais sera prochainement disponible auprès de la Mission Concertation. <

Contact : Mission Concertation,
tél. 04 78 63 45 13.

→ Vous pouvez faire la demande de la Charte de participation au Grand Lyon au 04 78 63 46 19 ou vous la procurer sur le site internet : www.grandlyon.com, rubrique Service puis démocratie participative puis participation citoyenne.



— CIRCULATION

« CRITER » DE FLUIDITÉ

Le Grand Lyon dispose de l'un des postes de contrôle et de régulation de la circulation automobile les plus performants de France. Baptisé Criter (Commande de Régulation et d'Information du Trafic et des Événements Routiers) et inauguré en 2001 lors de la mise en service du tramway, il alimente par exemple, grâce à son réseau de caméras, le serveur Info-Trafic. Régulièrement dans la journée, toutes les données concernant la circulation sont envoyées à douze radios et compilées sur

le site internet infotrafic.grandlyon.com. En outre, en cas d'accident ou de perturbation en un point précis du territoire, Criter permet d'intervenir à distance pour fluidifier le trafic. Il suffit de modifier les temps de « vert » des feux tricolores ou de changer les plans de feux. Le système est dimensionné pour surveiller jusqu'à 1 200 carrefours. Pratique ! <

→ **Information** en direct au 0 800 15 30 50 et sur le site infotrafic.grandlyon.com.



LES PARTENAIRES DU GRAND LYON

— LYON CONFLUENCE

ARRÊT SUR IMAGE ET VOYAGE VERS LE FUTUR



© JC Galmiche

Jusqu'au 30 décembre, Lyon-Confluence s'expose en images. De plus en plus concret, ce projet urbain magique et emblématique pour l'agglomération et se donne désormais à voir en vidéo et en maquette virtuelle. Passionnant !

Les Grands Lyonnais connaissent bien désormais le centre d'information Lyon Confluence, où les expositions se succèdent régulièrement pour accompagner la concertation et refléter le plus possible en temps réel les évolutions du projet. Les concepteurs de cette nouvelle exposition ont tenu à insister sur la globalité et le phasage dans le temps d'un projet qui porte sur l'aménagement de 150 hectares en centre ville.

Il suffit de naviguer de salle en salle, ouvrant grand ses yeux et ses oreilles, pour comprendre ce que sera le sud de la presqu'île, entre Perrache et la pointe du confluent, dans une dizaine d'années et au-delà.

D'abord, de magnifiques photos de ce site doté de cinq kilomètres de berges et ouvert sur une

DATES CLÉS

- 2005 : Archives municipales
- 2005-2007 : tramway (ligne T1) et aménagement du cours Charlemagne
- 2007 : pôle de loisirs
- 2007 : place nautique
- 2007 : musée des Confluences
- 2003-2015 : port Rambaud
- 2006-2015 : parc des berges de Saône
- 2007-2015 : programme résidentiel et tertiaire
- 2007-2015 : nouvelle entrée sud en gare de Perrache

verdoyante et vallonnée rive droite. Puis un clip vidéo qui inscrit la maquette du projet dans des images tournées en hélicoptère.

Ensuite, grâce à un film documentaire construit à partir d'interviews des concepteurs et d'habitants du quartier, le visiteur prend la mesure du potentiel magique de cette confluence et entrevoit le visage de la Presqu'île à horizon 2015.

La visite s'achève avec de grands panneaux détaillant de manière très visuelle les phases de réalisation du projet, le programme des constructions, la logique de l'ensemble... Des postes multimédias permettent de compléter ses connaissances et de voyager dans le temps. Cerise sur le gâteau, le visiteur repart avec un ensemble de brochures très complet et informatif. Bref, Lyon Confluence comme si vous y étiez ! <

→ Exposition Lyon Confluence,

jusqu'au 30 décembre,

du lundi au samedi de 14h00 à 19h30.

Ouverture exceptionnelle les dimanches 16, 23 et 30 novembre de 14h00 à 18h00.

28, rue Casimir Perier, 69002 Lyon.

Tél. 04 78 38 74 14.

www.lyon-confluence.fr



— SERL

LE RENOUVEAU DU QUARTIER DE L'INDUSTRIE

Bientôt achevée, la première phase du quartier de l'Industrie, dans le 9^e arrondissement lyonnais, a permis le regroupement sur les quais du Commerce et Paul Sédallian d'entreprises emblématiques dans le domaine du numérique et des nouvelles technologies. Atari (ex-Infogrames) a installé en bord de Saône son siège social, tout comme la société informatique Cegid. Duo qui pourrait être rejoint par les firmes IBM et Electronic Arts. D'ici à l'été 2005, un programme de 65 logements complètera cet ensemble, ainsi qu'un multiplexe d'une quinzaine de salles de cinéma.

Aménageur de cette zone de 21 hectares au total, la Serl (Société d'équipement du Rhône et de Lyon) est donc en train de démarrer la deuxième phase du projet. La relocalisation des entreprises présentes, dont Emmaüs qui déménagera dans quelques mois, est en cours. Dès 2006, les travaux seront lancés : un pôle de bureaux à destination d'entreprises des secteurs de la communication et des nouvelles technologies, un programme de logements et d'équipements publics (crèche, école et autre centre social). Sur le site se trouve déjà la villa Créatis, occupée en partie par l'ENE (Espace Numérique Entreprises), sorte de guichet unique dans le Grand Lyon au service des entreprises sur l'usage des nouvelles technologies.

Enfin, la circulation sur les quais est destinée à être réduite car déplacée vers l'actuelle voie ferrée, rue Joannès Carret. Avec, là aussi, une volonté de privilégier les déplacements « doux » le long de la Saône. <

Contact : Peggy Masson, tél. 04 72 61 50 39.

GRANDS PROJETS

- GERLAND À LA CROISÉE DES CHEMINS

Unique. « Gerland, vivre la ville » informe et incite à s'exprimer sur la mutation d'un quartier en plein devenir. Une exposition qui sera actualisée au fur et à mesure des réalisations de ce programme urbain de grande ampleur. Première étape.

GERLAND 2003-2007

- 1 300 nouveaux logements à fin 2003
- Ouverture d'une crèche sur la ZAC Massimi en décembre
- Ouverture d'une structure de la petite enfance, quartier général Frère en 2004
- Agrandissement du groupe scolaire Ravier pour la rentrée 2006
- Réalisation du parc des Berges
- Requalification du boulevard Chambaud de la Bruyère et remodelage du carrefour Perrin
- Création d'un parking de 900 places sur la ZAC Parc de Gerland
- 2^{de} tranche d'aménagement du parc de Gerland d'ici juin 2006.



Au sein de la Mission Gerland, un jeu de panneaux présente les grands principes du projet

« Donnons une nouvelle dimension à la démocratie », la devise essentielle de la charte de participation déployée par le Grand Lyon s'applique parfaitement à l'exposition actuellement présentée cours Jean Jaurès. Volonté d'information et d'implication du grand public dans le devenir de la cité, « Gerland, vivre la ville » est unique en son genre. Cette exposition livre, non seulement les transformations à venir du quartier via une mise à jour régulière, mais incite au dialogue par de multiples moyens : échanges sur place avec le chargé de concertation, questionnaire sur la perception de Gerland et les attentes des riverains, actions ciblées vers les tissus associatif et éducatif, liaison avec le conseil de quartier...

Un quartier qui donne la part belle à ses habitants

Au sein de la Mission Gerland, un jeu de panneaux présente les grands principes du projet défini par l'architecte urbaniste François Grether et le paysagiste Michel Desvignes. L'axe essentiel étant d'organiser la mutation de ce



site de 400 hectares (hors port Édouard Herriot), historiquement agricole puis industriel, en un quartier donnant la part belle à ses habitants. Un objectif fédéré autour de quatre grands thèmes. En premier lieu, la Trame verte vise à inscrire la nature dans le paysage urbain : aménagement du parc des berges, création de squares, plantation d'arbres d'alignement. Ensuite, réorganiser les déplacements, aujourd'hui concentrés sur cinq grands axes, au profit d'un maillage plus dense en faveur des riverains et des déplacements doux (larges allées, pistes cyclables...). Troisième volonté, renforcer la qualité de vie locale sur le constat que le développement



de l'habitat doit s'accompagner de services de proximité : commerces et équipements publics. Enfin, consolider l'activité économique centrée sur les biotechnologies grâce à plusieurs programmes immobiliers dédiés aux entreprises et à terme renouveler les activités du port Édouard Herriot. Une mutation à suivre jusqu'en 2007. <

→ « Gerland, vivre la ville », du mercredi au vendredi de 13h à 19h et le samedi de 10h à 13h à la Mission Gerland : 181 avenue Jean Jaurès, Lyon 7^e. Tél. 04 37 65 39 06. Le chargé de concertation est disponible aux mêmes horaires. Mél : mgerland.jsa@glyon.org

COMMUNES



CÔTÉ PROJETS

« MIXITÉ SOCIALE ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE D'HABITAT »

José Mansot, maire de La Tour de Salvagny, conseiller communautaire



« La Tour de Salvagny doit tout à la fois conserver son caractère propre, anticiper les évolutions prévisibles, maintenir le lien avec sa population ancienne et favoriser l'intégration des nouveaux habitants.

C'est par les enfants, avec l'école et les structures associatives, que se consolide le plus facilement le lien social. Les chantiers qui viennent de s'achever avec l'espace culturel et sportif du Parc de l'hippodrome, ou qui sont en cours avec l'extension de l'école publique de haute qualité environnementale, illustrent bien cette première priorité. Mais, de plus en plus, de nouveaux Tourellois s'installent alors que leurs enfants ne sont plus scolarisés dans la commune et l'âge moyen des habitants progresse rapidement. Cette évolution nous a conduit à augmenter l'offre de logements locatifs. Le programme de l'OPAC du Rhône sur la place du marché et la ZAC du Comtal s'inscrivent pleinement dans cette stratégie de mixité sociale et de diversification de l'offre d'habitat. La qualité des espaces publics en cours de réalisation au centre-ville par la Communauté urbaine contribue aussi très directement au renforcement du lien social. Enfin, l'évolution de l'âge moyen des Tourellois justifie aussi la priorité accordée aux personnes âgées pour le maintien à domicile et la réalisation de logements et de structures d'accueil spécialisées ».

- LA TOUR DE SALVAGNY ÉTAPE GASTRONOMIQUE ET LUDIQUE

À une quinzaine de kilomètres de Lyon, La Tour de Salvagny dévoile ses atouts. Le plus grand casino de France, un golf dix-huit trous, un environnement soigné et verdoyant, un parc de loisirs de 20 hectares et une table réputée.

Cela interpelle parfois, mais La Tour de Salvagny fait partie des stations thermales de l'Hexagone au même titre que sa voisine immédiate, Charbonnières-Bains. Ces deux communes de l'Ouest Lyonnais se partagent le premier établissement de jeux français, le Casino Le Lyon Vert, ainsi que les thermes



activités proposées par les associations, notamment sportives.

Point de départ idéal pour une balade à pied

Sport, toujours, grâce à l'un des plus beaux golfs dix-huit trous du Grand Lyon. Après avoir connu des difficultés, l'équipement a atteint son

rythme de croisière et attire une large clientèle, voire quelques pointures internationales.

Quant au centre historique de La Tour de Salvagny, il se situe dans le quartier du vieux bourg délimité par les rues de l'Église, de la Gare et du Colombier et construit au XV^e siècle autour de la Tour-Église, démolie en 1870, mais qui a donné son nom au village. Cet endroit, certes marqué par le passage des siècles, reste chargé d'histoire et gardiens de souvenirs. L'œil avisé repérera ces demeures anciennes, tel le « suel » où l'on battait le blé et le « chenevrier » où l'on stockait le chanvre. La Tour est à découvrir par beau temps.

attendants. Un atout non négligeable, qui a permis aux municipalités successives de financer des projets ambitieux et de faire de ce territoire verdoyant et très soigné un espace de vie agréable.

Située au nord-ouest de l'agglomération, à seulement une quinzaine de kilomètres de Lyon en limite des coteaux du Lyonnais, La Tour de Salvagny hébergeait autrefois le champ de course hippique de Lyon, transféré depuis à Parilly. L'hippodrome s'est aujourd'hui mué en un parc de loisirs ultra moderne où les Tourellois prennent plaisir à se promener et à pratiquer l'une des nombreuses

CHIFFRES CLÉS

- 3 402 Tourellois
- 843 hectares

Elle est un point de départ idéal pour une balade à pied ou en VTT dans les monts du Lyonnais. Le soir ou à midi, un détour s'impose par le restaurant La Ronde, ouvert dans les années 1990, au sein même du Casino. Au piano de cette table qui compte aujourd'hui parmi les plus réputées de Lyon, voire de France, Philippe Gauvreau, un pur-sang au grand galop, coaché à ses débuts par le sémillant et talentueux Maximin. <

COMMUNES

- COLLONGES AU-MONT-D'OR BUCOLIQUE COLLINE AUX PIEDS DANS L'EAU

Protégé au nord-ouest par la bande verte du mont Cindre, Collonges se love dans une aimable colline verdoyante s'épanouissant jusqu'aux berges de la Saône. Ponctué de belles propriétés signes d'un riche passé, le village en pierres dorées s'organise autour de trois hameaux : le vieux Collonges, le bourg et Trêves Pâques en phase de réaménagement.

En dix minutes à peine, le train vous mène de la Part-Dieu à Collonges-au-Mont-d'Or, connu du monde entier en raison de la présence d'un certain Monsieur Paul Bocuse. À peine débarqué et l'on est surpris par le calme et



l'indéniable atmosphère bucolique imprégnant les lieux. Des routes et chemins sinueux grimpent à l'assaut de cette colline ourlée de splendides maisons bourgeoises à l'ombre bienveillante de cèdres centenaires. C'est que Collonges possède un trésor fabuleux : là-haut sur les pentes du mont Cindre, jaillissent des sources d'eau claire canalisées dans un incroyable réseau aux origines romaines trauboulant à travers la colline, de grottes en galeries et en réservoirs souterrains, pour finalement se jeter en Saône. Grottes des nymphes, fontaines de Tourvéon, lavoirs, réservoirs, le guide du « Chemin de l'eau » compte par le menu ce périple riche d'histoires.

Pays de Cocagne

Collonges devint très vite le lieu de prédilection des soyeux et autres marchands lyonnais qui firent construire des demeures de caractère aujourd'hui rachetées et joliment rénovées. Une douceur de vivre attirante... depuis 1990, la population a augmenté de 8,01 % pour atteindre 3 475 habitants. Prévoyant, le précédent mandat a lancé l'aménagement du « village des enfants », qui regroupe sur un espace sécurisé, crèche, maternelle, groupe scolaire, et l'un des derniers restaurants scolaires du Grand Lyon à préparer ses repas sur place. Quant à l'ancienne école à côté de la mairie, elle est devenue le lieu de vie dédié aux associations et à l'apprentissage de la musique. Des résidences privées investissent des sites prestigieux comme le château de Tourvéon mais il reste dans ce pays de Cocagne à revitaliser le commerce de proximité et à organiser un cheminement piétonnier reliant les trois hameaux de ce village d'une rare authenticité à deux pas de Lyon. <

CHIFFRES CLÉS

- 3 475 habitants, appelés les Collongeards
- 378 hectares, dont 30 hectares d'espaces verts



CÔTÉ PROJETS

« RÉHABILITER LE COMMERCE ET DÉVELOPPER UN PARC D'INDUSTRIES LÉGÈRES »

Michel Reppellin, maire de Collonges-au-Mont-d'Or et vice-président du Grand Lyon, chargé de l'environnement.



« Deux projets me tiennent particulièrement à cœur. Tout d'abord, la requalification du quartier de Trêves Pâques avec la création de résidences équipées de commerces car, en la matière, nous sommes

sinistrés ; nous n'avons pas le minimum vital, soit un point argent et une épicerie. L'opération va se compléter par le réaménagement de trottoirs afin de permettre aux piétons de circuler en toute sécurité entre les trois principaux pôles du village.

Ensuite, il faut ramener de l'emploi dans la commune. Le Grand Lyon est en voie de racheter l'ancien centre de stockage Shell situé à côté de l'usine Rhodia. Une fois les citernes démontées, nous allons développer un parc d'activités industrielles légères pour petites et moyennes entreprises. Il s'agit d'un changement fondamental pour cette partie est de la commune, qui s'accompagnera d'une refonte de la gare afin d'installer un parc-relais permettant aux habitants de rallier le pôle de Vaise en 10 minutes ».



- CHARLY

UN RAFRAÎCHISSANT VIEUX VILLAGE

À l'extrême sud-ouest de l'agglomération, Charly offre des signes avant-coureurs du Sud avec ses magnifiques vergers. Un village fort prisé, qui a vu sa population augmenter de 20 % en dix ans, séduite par une campagne richement dotée en patrimoine.

La route qui mène au centre de Charly sillonne des terres brunes, plantées de pêchers et de cerisiers, offrant un spectacle de rêve au printemps. Cette production agricole a donné ses lettres de noblesse au village. Même si le nombre d'exploitants agricoles a considérablement diminué, une demi-douzaine de domaines subsiste aujourd'hui. Cette raréfaction ne laisse pas pour autant place à des constructions anarchiques dans la mesure où la volonté de la commune est bel et bien de préserver son identité rurale. Elle vient d'ailleurs de créer des parcours pédestres permettant de découvrir la campagne des Monts du Lyonnais et les beautés architecturales de Charly.

Sur la pente, véritable place forte, le château féodal construit en 1323 protège le village. Un peu plus au Sud, le clocher carré de la vieille église romane de 1225 rythme la vie locale de son bel angélus. À deux pas sur la place, le Manoir de Foudras, une demeure renaissance à deux tourelles, bâtie par le châtelain de l'époque. On trouve encore d'anciennes et pittoresques maisons dans les différents quartiers du village, le château de Moleise à Frontigny et la très belle bâtisse du célèbre banquier Melchior Philibert à la Grande Laye.

Des commerces plus nombreux et plus modernes

Villas et pavillons entourés de jardins ont poussé sur les zones constructibles se mêlant harmonieusement au patrimoine de la commune. Une expansion qui s'est accélérée ces dix dernières années et a conduit Charly à se doter d'un véritable centre offrant les services indispensables. De six classes il y a dix ans, l'école primaire en possède dix aujourd'hui. La place de la mairie va être entièrement réaménagée avec des commerces de proximité dont l'offre va prochainement être complétée. Une salle polyvalente donnant accès à des activités sportives et culturelles a été inaugurée en 1996. <



CHIFFRES CLÉS

- 3 964 habitants, appelés les Charlyrots
- 510 hectares, dont 270 réservés à l'activité agricole



CÔTÉ PROJETS

« OFFRIR UN MEILLEUR CADRE DE VIE »

Pierre Gandilhon, maire de Charly et conseiller communautaire



« Notre commune connaît une explosion démographique importante. Entre 1990 et 1999, la population a augmenté de 20 %. Une telle progression entraîne naturellement de nombreux aménagements qui se concrétiseront dans les prochains mois. Après avoir ouvert de nouvelles classes ces dernières années, nous allons agrandir l'école primaire et l'équiper d'une cantine scolaire. Nous venons d'inaugurer le Centre multiaccueil pour la petite enfance. Nous souhaitons également améliorer la desserte

des transports en commun car il faut actuellement plus d'une heure pour effectuer les quatorze kilomètres séparant Charly de la place Bellecour ! Des discussions sont en cours avec le Sytral afin de bénéficier de liaisons plus rapides et plus directes.

Par ailleurs, nous avons réalisé trois programmes de logements aidés socialement sous forme de petites résidences d'une dizaine d'appartements. Ces habitations seront mises à la disposition prioritairement des personnes âgées et des jeunes couples. Notre objectif est bien sûr d'intégrer ces nouveaux espaces à la vie de notre village.

Enfin, l'arrivée du gaz de ville se poursuivra l'année prochaine. En parallèle, nous allons débuter l'enfouissement du réseau électrique, une opération à la fois esthétique et sécuritaire.

A noter qu'en 2005, l'eau du Grand Lyon sera distribuée à Charly ».

TRIBUNE

LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES DU GRAND LYON

— GRAND LYON : POUR UNE RÉELLE DÉMOCRATIE

Deuxième agglomération de France, le Grand Lyon présente de véritables richesses culturelles, économiques et humaines qui méritent d'être valorisées. Si la ville de Marseille avec 807 071 habitants représente 82% de la communauté urbaine, la ville de Lyon avec 453 000 habitants ne représente que 39% du Grand Lyon. Nous constatons que les décisions sont centralisées avec une collusion entre le maire de Lyon et le président du Grand Lyon. Ne voit-on pas cette démarche dans le maintien ou l'installation de certaines entreprises, dans la création de pôles de hautes technologies ?

Le rapport annuel 2002 du Grand Lyon illustre cette permanente ambiguïté. Les choses doivent être plus claires. S'il paraît logique que la ville centre soit mise en avant, en particulier pour le rayonnement international, celle-ci doit être porteuse de l'ensemble de l'agglomération dans le respect de l'identité des 55 communes. Il n'est pas possible aux 54 communes représentant 61% des habitants de l'agglomération de subir l'hégémonie d'une commune certes prestigieuse mais minoritaire. Les futurs débats politiques sur les grands projets doivent prendre en compte la globalité des communes du Grand Lyon et non pas se limiter aux désirs de la ville de Lyon. Notre groupe UDF et Apparentés souhaite que la démocratie s'exerce vis à vis de celles et ceux qui chaque jour construisent notre agglomération. Le président du Grand Lyon doit veiller, lors des prises de décision, à associer l'ensemble des élus de manière à ne pas opposer les habitants de Lyon à ceux qui sont hors Lyon. Cet équilibre est indispensable pour pouvoir, ensemble, relever les défis futurs, ancrer nos projets et participer au rayonnement de notre région.

Groupe **UDF et apparentés**

— SAINT EXUPÉRY : POLLUEUR, CHER... ET INUTILE

Les Verts n'approuvent pas le développement de l'aéroport Saint Exupéry pour les trois raisons suivantes :

- en premier lieu, le transport aérien contribue fortement à l'émission de gaz à effet de serre, selon les rapports même des Nations Unies. C'est aussi le mode de transport le plus gaspilleur : la quantité d'énergie dépensée pour faire parcourir un kilomètre à un passager est de 6 à 30 fois supérieure à celle dépensée par le train et environ cent fois supérieure à celle utilisée par le transport maritime. Les nuisances subies par les riverains, notamment sonores, sont également très importantes.
- Le lien entre développement économique et développement de l'aéroport s'appuie sur des préjugés beaucoup plus que sur des études sérieuses. Malgré son immense aéroport international, Francfort est même classé derrière Lyon au palmarès des villes européennes. En outre, le TGV à Lyon concurrence sérieusement l'avion, et tant mieux ! De même, la proximité des aéroports de Paris et de Genève ne laisse pas d'espace à Saint Exupéry. On peut même raisonnablement redouter que les dépenses de nos collectivités seront vaines.
- Pour finir, il s'agit de la seule activité de transport qui ne paie aucune taxe sur les carburants. Alors que le gouvernement Raffarin augmente le prix des services publics pour les plus démunis, est-il vraiment prioritaire d'aider encore plus un mode de déplacement profondément élitiste ?

Groupe **Les Verts**
Présidente : Françoise Besnard

— TRANSPORTS : LE GRAND LYON MANQUE D'UNE VISION À LONG TERME

La question des transports et des déplacements au sein de l'agglomération lyonnaise est aujourd'hui au centre de toutes les préoccupations. Au Grand Lyon, le Plan local d'urbanisme (PLU) et le Projet d'aménagement de développement durable (PADD) sont en cours de discussion. Ils doivent permettre de dégager une vision d'ensemble sur l'un des sujets majeurs, qui concerne à la fois le quotidien des Lyonnais et le devenir d'une agglomération qui affiche ses ambitions sur le plan européen.

Malheureusement le dossier a jusqu'à présent été traité de manière conjoncturelle. La « journée sans voiture » est la plus parfaite illustration de ces « mesures gadget » qui n'ont de sens que dans le cadre d'une politique de communication mais qui ne résolvent pas à long terme les problèmes concrets. Pire, cette mesure cristallise les oppositions et contribue, par les embouteillages qu'elle induit à proximité du centre ville, à alimenter la pollution de la ville de Lyon. Un récent sondage, à l'initiative de la presse locale, démontre d'ailleurs que nos concitoyens ne sont pas dupes de ce traitement de façade et n'adhèrent pas à ce type de solution.

La question de l'instauration d'un péage urbain, dont l'éventualité a été récemment soulevée n'apparaît pas plus adaptée pour répondre à cette préoccupation. En effet, trois raisons majeures s'opposent à sa réalisation :

- sur le plan économique, il risquerait de considérablement désorganiser le centre de notre ville, à la fois quartier commerçant, mais également quartier d'affaires,
 - sur le plan social, il nuirait à nos concitoyens les moins favorisés et constituerait également une limite aux déplacements des personnes âgées ou des personnes handicapées déjà fragilisées,
 - sur le plan juridique, il serait une évidente entrave à la liberté de circulation, élevée par le Conseil constitutionnel au rang des libertés fondamentales, et pourrait d'ailleurs être sanctionné par les autorités judiciaires.
- La problématique des transports nécessite une approche ambitieuse et concertée pour accompagner l'évolution de nos modes de vie. Nous dessinons aujourd'hui les contours de notre agglomération à l'horizon de 2020.

Groupe « **Union Pour la Communauté** »

— LES ENJEUX DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le futur PLU, document qui fixera les règles d'aménagement de notre agglomération et remplacera le POS, devra traduire la vision que les élus du groupe UMP ont de l'organisation de notre territoire.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable présenté lors du Conseil de Communauté du 7 juillet dernier nous a permis d'ouvrir le débat et d'affirmer que le développement du territoire passe par un regard unitaire et cohérent de son aménagement.

C'est la garantie d'un développement harmonieux qui s'affirme à travers :

- **Le souci d'une qualité de vie quotidienne**, en assurant un bassin d'emploi dynamique et en affichant une politique des déplacements novatrice qui n'oppose pas les modes de transports mais les met en synergie pour répondre aux réalités économiques et aux comportements des habitants.
- **La volonté d'un développement économique, ambitieux et soutenu**, qui anticipe les besoins et inscrit l'agglomération lyonnaise au cœur du réseau des villes de Rhône-Alpes et des principales capitales européennes.
- **Le choix d'un habitat généreux**, qui replace les habitants comme acteurs essentiels de leur cadre de vie sans les opposer entre communes de l'Est et de l'Ouest.
- **L'exigence d'une qualité environnementale durable**, par la conservation des grands espaces, la prise en compte renforcée des risques naturels et industriels et un équilibre recréé entre la ville miniérale et la ville végétale grâce à une trame végétale lisible.

Ainsi, la phase de concertation qui débute doit permettre, par l'expression des habitants et au travers de la diversité des territoires, de faire émerger la réalité des enjeux collectifs. Les élus UMP y veilleront particulièrement.

Le Président,
Bruno GIGNOUX

Groupe **UMP**

— ET VOUS, COMMENT FAITES-VOUS LES PUZZLES ?...

Il n'aura échappé à personne que la communauté urbaine a engagé depuis quelques mois l'élaboration d'un nouveau PLU (plan local d'urbanisme), en remplacement du défunt POS (plan d'occupation des sols). Une nouveauté à néanmoins été introduite par la loi dans cette démarche : **le plan d'aménagement et de développement durable (PADD)**, apportant un cadrage nouveau, axé sur le développement raisonnable des sphères économiques, sociales et environnementales des territoires.

À l'image d'un puzzle, l'élaboration de ce plan doit obéir à un ordre particulier :

- Il faut commencer par constituer l'encadrement, les pièces concernées étant facilement repérables, grâce à un côté rectiligne : pour le PADD, c'est pareil, il faut commencer par définir un cadre, un objectif commun, d'agglomération, qui permet d'harmoniser les aspirations du territoire. C'est le rôle du Grand Lyon que de dessiner cette clôture.
- Ensuite, il s'agit de repérer les pièces qui s'accordent, par couleur ou par forme, afin de constituer des petits agrégats, destinés à être disposés ensuite dans le puzzle : pour le PADD, nous proposons cette même démarche, certes informelle, mais qui peut s'appuyer sur des territoires pertinents, constituant des bassins de vie, définis par une vision commune et des intérêts convergents.
- Enfin, pour achever la construction, place aux pièces individuelles qui obéissent à un positionnement particulier : pour le PADD, c'est au tour des communes, qui demeurent le niveau privilégié pour les habitants en vue de relayer leurs aspirations. C'est d'ailleurs aux Maires que revient la difficile tâche de déterminer le meilleur PADD communal, tenant compte des avis émis pendant la concertation mais demeurant in fine le relais de décision.

Loin de vouloir abaisser cette démarche à un simple jeu, par cette triple déclinaison, nous souhaitons par-dessus tout rendre le PADD concret, utile et partagé. Logique comme un puzzle, non ?

Groupe **Synergies**
Contact : chargé de mission, 04 78 63 45 84



LA BD DES SOCIALISTES



Groupe **Socialiste**
* Renseignements au 04 78 63 48 29
groupesocialiste@grandlyon.org

« BUDGET »... VOUS AVEZ DIT... : « BUDGET » ?

Monsieur Raffarin a beau claironné (depuis Moscou, SVP... réuni avec les patrons, CQFD...) que la France va bien, que les Français ont envie de travailler... (merci pour les chômeurs...) n'empêche, les mesures gouvernementales annoncées vont plutôt dans le sens d'une régression pour les besoins de la majorité de nos concitoyens en difficultés de vie quotidienne. Cette politique nationale ne va pas sans répercussions sur la préparation du budget 2004 de notre Communauté urbaine.

Il est donc évident que les dotations d'État vont non seulement stagner mais, en réalité, elles vont diminuer, y compris les compensations d'État liées à la création de la TPU sans parler des probables restrictions pour le Sytral et des conséquences sur les nouvelles compétences éventuelles. Ainsi, est-il impossible de séparer « gestion » et « politique ».

Déjà, il est prévu que les dépenses de fonctionnement ne pourront augmenter de plus de 1 % alors que l'on n'espère pas plus de 2 % d'augmentation des recettes. Du coup, au lieu de rechercher des recettes du côté des secteurs où l'enrichissement est réel, il est pauvrement envisagé de limiter les frais de mission, les frais de représentation, les déplacements, les études avec consultants.

En admettant qu'il y ait des nécessités de ce côté-là, n'empêche que limiter ces dépenses ne fait pas le poids pour obtenir un budget valable. D'autre part, cela n'a pas de valeur d'exemplarité, pour les dépenses de ce type, chez les partenaires du MEDEF.

Pourrions-nous encore maîtriser le budget 2004 par rapport aux objectifs, budgétés sur six ans, de notre « Plan de mandat » ?

Envisager la réduction des dépenses en fonctionnement, pour la plupart des secteurs, n'a pas de quoi soulever l'enthousiasme des élus et des personnels. Pourtant, il nous faut résister à la pression d'une politique de droite tous azimuts.

Groupe **Communiste & intervention citoyenne**
Président : René Chevailler

POUR UN DEVELOPPEMENT HUMANISTE

Les discussions autour du Plan Local d'Urbanisme sont prépondérantes car elles alimentent les orientations générales sur chaque commune et arrondissement, en fonction de leurs particularités et spécificités.

Les élus Radicaux plaident principalement pour un développement humaniste de notre agglomération.

Cela nous impose diverses contraintes :

- Celle de privilégier un véritable équilibre métropolitain entre l'est et l'ouest,
- Celle de protéger l'environnement, les espaces naturels et mettre en exergue les espaces verts,
- Celle de favoriser la qualité de vie et par conséquent, la qualité de ville,
- Celle d'éviter la trop grande concentration urbaine qui génère ghettoïsation, repli sur soi, manque d'homogénéité au sein de l'agglomération.

Le Plan Local d'urbanisme est un document important qui dessine l'agglomération de demain.

Il est clair qu'à travers cette concertation, nous ne ferons rien pour vous sans vous.

Groupe **Radical de Gauche**

LE GLOSSAIRE D'AGLO

Persistant dans sa volonté d'un langage clair et transparent, AGLO continue de parcourir son dictionnaire, et en explique ci-dessous un mot-clé : la société civile.

Société civile (s sjetè sivil) : 1. Expression récemment apparue dans le vocabulaire politique contemporain. Voir démocratie. **2.** Forces vives du tissu économique et social : chefs d'entreprise, professions libérales ; par extension : responsables associatifs, jeunes citoyens des banlieues, organismes humanitaires, entrepreneurs d'idées en tous genres. Voir citoyenneté. **3.** Personnes qui s'engagent dans la vie de la cité, et donc en politique au sens plein du terme, sans vouloir en faire leur profession, ni surtout leur principale source de revenus. Voir civisme. **4.** Action de participer à la vie publique sans rechercher forcément la représentativité électorale. Voir participation. Opposé : militaire, militant, apparatchik.

Compte tenu de ce qui précède, les élus d'AGLO sont légitimement fiers de se vouloir porte-parole de la société civile au sein du Grand Lyon.

Groupe **Alliance pour le Grand Lyon Opérationnel (AGLO)**

Groupe **« le Grand Lyon d'Abord »**
Président : Alain Joly

ENVIRONNEMENT DURABLE OU RENONCEMENTS DURABLES ?

Le Gouvernement veut nous faire croire qu'il a la fibre environnementale grâce à de brillants discours et à un catalogue de quelques engagements dans sa « stratégie nationale de développement durable ».

Mais dans les faits ? Beaucoup de poudre aux yeux, de moins en moins de moyens, des choix inquiétants.

Ci-dessous quelques mesures non exhaustives qui toucheront les habitants du Grand Lyon, mesures que l'on peut qualifier de réactionnaires au sens fort du terme puisqu'elles illustrent un retour en arrière :

- fin des réductions d'impôt pour les maisons solaires à partir de 2004 ;
- journée sans chasse désormais aléatoire ;
- parcs et réserves naturels privés des emplois-jeunes non remplacés (1/4 des effectifs) ;
- et récemment, suppression dans le budget de l'État des subventions versées aux villes pour les Plans de Déplacements Urbains et les transports collectifs en site propre !

Que va devenir le contrat d'agglomération qui vient d'être signé entre le Préfet et le Président du Grand Lyon dans lequel l'État s'engageait à verser 45 millions d'euros pour le financement des transports en commun de l'agglomération ?

Les habitants du Grand Lyon apprécieront, eux qui mettent dans un sondage récent la qualité de l'air comme leur première préoccupation.

Attention de ne pas se servir du développement durable comme d'un « colifichet présentable », ainsi que le dit Jacques Testart, démissionnaire déçu de la Commission nationale sur ledit sujet !

Groupe **Gauche Alternative Écologique Citoyenne**



GRANDLYON INSOLITE **À LA SUCRIÈRE** DANS LE CADRE DE LA BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN DE LYON

+ À VOTRE SERVICE

INFOTRAFIC

Ce site vous présente l'état du trafic dans le Grand Lyon avec les chantiers perturbants et les points noirs de la circulation. Numéro vert **0800 15 30 50** (Appel gratuit depuis un poste fixe) <http://infotrafic.grandlyon.com>

RECHERCHE DÉSESPÉRÉE

En fouillant dans votre sac, un objet tombe dans une bouche d'égouts... un numéro de téléphone pour le récupérer : **04 72 76 85 50**

ALLO TCL **08 20 42 70 00** (12 centimes d'euro la minute)

CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION ROUTIÈRE

0826 022 022 (audiotel) <http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr>

SITE ÉCONOMIQUE DU GRAND LYON <http://eco.grandlyon.com>

MILLÉNAIRE 3

Le Club « Millénaire3 » permet d'exprimer ses idées ou expériences : <http://www.millenaire3.com>

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Planification urbaine **04 78 63 43 43**

+ AGENDA CULTUREL DU GRAND LYON

Rendez vous sur Internet ! Ce numéro de Grand Lyon Magazine vous propose un agenda culturel spécial dédié aux journées du patrimoine. Les autres manifestations ou rencontres ne sont donc pas répertoriées dans nos colonnes. Si vous souhaitez en savoir plus sur ce qui se passe dans les 55 communes de l'agglomération, consultez le site Internet du Grand Lyon et vous saurez tout ! <http://www.grandlyon.com>

+ DÉCHETTERIES

CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR

Impasse du Tronchon **04 78 47 56 51**

GENAS

Rue de l'égalité **04 78 90 64 03**

LYON 7^E

12 boulevard de l'artillerie **04 72 73 46 57**

LYON 9^E

82 avenue Sidoine Apollinaire **04 78 47 10 57**

NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Avenue des Frères Lumière **04 72 08 92 75**

PIERRE-BÉNITE

Chemin de la gravière **04 72 39 21 87**

RILLIEUX-LA-PAPE

Route de Fontaines **04 78 97 10 30**

SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

2 avenue Louis Pradel **04 78 57 16 59**

SAINT-PRIEST

Rue du Mâconnais **04 78 21 07 43**

VAULX-EN-VELIN

15 rue Mendès France **04 78 80 71 39**

VÉNISSIEUX

Rue Jean Moulin **04 78 70 56 65**

VILLEURBANNE

Rue Alfred Brinon **04 78 84 56 09**

D'octobre à mars : du lundi au vendredi : 9 h-12 h et 14 h-17 h, samedi : 9 h-17 h. Fermeture dimanche et jours fériés

D'avril à septembre : du lundi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-18 h, samedi : 8 h 30-18 h 30. Fermeture dimanche et jours fériés